

## Les ordonnances du docteur Attali

Lettre à nos amis 315  
Voir loin, agir proche  
*Christian Sautter, 2 février 2008*

Ainsi, le rapport Attali a osé s'attaquer aux taxis. Chacun sait que le nombre insuffisant de taxis et la médiocre qualité de leur service sont une disgrâce pour Paris et, probablement aussi, pour les autres métropoles françaises. Les étrangers bougonnent et les citadins n'ont guère l'idée d'emprunter un mode de transport aussi aléatoire. La raison tient au fait que les sociétés et les artisans doivent acheter une licence d'exploitation, dont la rareté fait le prix. Nous sommes donc en face d'une corporation de l'Ancien Régime.

La décision 211, qui fait partie des 316 décisions proposées par la « Commission pour la libération de la croissance française » (Documentation française, 2008), entend trancher le nœud gordien : « Augmenter le nombre de taxis », en accordant une licence gratuite aux milliers de candidats à l'exercice de cette belle profession. Le résultat évident serait de fortement dévaloriser les licences existantes, ce qui s'appelle une spoliation.

Une autre idée, plus juste mais très coûteuse, est de racheter l'ensemble des licences de façon à ouvrir complètement la profession. Mais pourquoi consacrer plusieurs milliards d'euros des contribuables à un tel usage, alors que l'argent public est si rare et que les besoins de l'éducation et de la recherche sont si pressants ?

J'ai croisé une troisième idée que je trouve vraiment astucieuse. Elle consiste à donner une licence gratuite à tout détenteur actuel d'une licence. Le nombre de taxis doublerait et les artisans actuels conserveraient leur avoir, soit en exploitant deux taxis, soit en revendant, à moitié prix, la deuxième licence.

Descendons du taxi et examinons les 315 autres potions, en distinguant la forme et le fond. La forme est vraiment indigeste et il faut du courage pour lire de bout en bout ce catalogue de prescriptions. On comprend mal que 42 personnes aussi intelligentes et respectables aient produit un document aussi peu intelligible.

Il y a d'excellents blocs, par exemple sur l'enseignement supérieur et la recherche, où sont reprises des idées bien connues mais essentielles sur la nécessité de l'autonomie des établissements, y compris dans le recrutement et la rémunération des professeurs, sur le caractère impératif d'une évaluation extérieure des chercheurs, sur le regroupement de facultés et de grandes écoles en une dizaine de pôles d'excellence de taille mondiale. L'attaque en règle contre les pratiques de cooptation et de cloisonnement qui caractérisent le mandarinat universitaire est bienvenue. La loi Pécresse n'a fait que de premiers pas timides dans cette direction. Il faut consacrer à l'enseignement supérieur un effort financier comparable à ce qu'il est ailleurs en Europe et dans les pays anglo-saxons. Mais le rapport devient timoré lorsqu'il esquivé le choix décisif entre le modèle américain où les frais d'inscription couvrent le fonctionnement de l'université (quitte à mettre en place un système généreux de bourses et à favoriser le travail à temps partiel des étudiants), et le modèle nordique où les frais d'inscription sont raisonnables et l'intervention publique beaucoup plus forte. Notons par ailleurs un très beau couplet sur les « Universités de métiers », sortes de Conservatoires des arts et métiers qui diplômeraient des techniciens et des ingénieurs, en formation initiale et aussi (et surtout ?) en formation continue.

Par contre, le chapitre sur les entreprises moyennes est peu imaginaire : création d'une Agence des PME (une agence de plus qui permettra à l'État de se mêler de tout). Il n'y a rien

sur la question angoissante de la relève d'une génération d'entrepreneurs familiaux qui s'est mise au travail après la guerre et qui souhaite logiquement passer la main dans les années qui viennent : à qui ? Dans quelles conditions fiscales ?

Rien non plus sur la création d'entreprises par les chômeurs ni, plus généralement, sur l'économie solidaire, au service d'hommes et de femmes en difficulté d'emploi ou en manque de services. À l'évidence, le marché libéré reconnaîtra les siens, ceux qui sont bien employables et ceux qui sont solvables.

Sur les grands secteurs d'activité, on en reste à des généralités. La technologie est l'avenir, mais la réflexion ne va guère au-delà des pôles de compétitivité. Si. Il est suggéré un « haut commissaire au développement numérique » qui laisse perplexe (proposition 63). L'idée des dix Ecopolis, villes ou quartiers de quelques dizaines de milliers d'habitants à créer d'ici 2012, claque joliment au vent. Paris s'est déjà lancé dans un tel projet sur le quartier des Batignolles.

Il arrive même à ce rapport qui se veut iconoclaste de respecter les vaches sacrées ! L'agriculture n'est qu'à peine effleurée, alors que c'est un gouffre à argent public et que l'essentiel de la rente agricole va à un nombre réduit de gros bénéficiaires.

Cessons de picorer ce copieux menu de réformes et faisons-lui trois critiques de fond. La première est que la longue ordonnance de médicaments ne s'appuie pas sur un diagnostic explicite sur la langueur récente de la croissance française. Ce travail a été fait, de façon remarquable, par un groupe d'économistes travaillant pour le Premier ministre : « Les leviers de la croissance française, Aghion, Cette, Cohen, Pisani-Ferry, Conseil d'analyse économique, Documentation française, septembre 2007), dont nous reparlerons. Le malade, face à un médecin muet sur sa leucémie, s'inquiète de recevoir une aussi longue liste d'antibiotiques.

La deuxième critique s'adresse au postulat selon lequel la croissance est un problème de gestion consensuelle qui transcende les clivages politiques. La droite et la gauche ne se sépareraient qu'au moment du partage du gâteau, que tout le monde aurait contribué à rendre plus grand. C'est une idée assez communément partagée, à droite comme à gauche, mais je pense qu'elle est fautive. La stagnation du pouvoir d'achat des salaires que l'on observe aux Etats-Unis comme en Europe a une influence certaine sur le dynamisme de la consommation et plus subtilement sur la progression de la productivité. La qualité du travail ne peut être stimulée uniquement par la peur du chômage. Elle mérite récompense, pas seulement au niveau des cadres supérieurs et dirigeants d'entreprises. Si les ouvriers japonais travaillent si bien, c'est aussi parce qu'ils sont bien payés.

La troisième critique est que le rapport est fondé sur une conception désuète de la croissance. Entre la mesure de la croissance marchande et celle du bonheur ineffable (l'Institut japonais où j'étais il y a près de quarante ans s'était essayé à calculer le « bien-être national net »), il y a le développement durable. Certes, il y a des propositions sympathiques sur le solaire, l'éolien, la voiture hybride, mais elles relèvent d'une approche sectorielle, essentiellement énergétique. Or, le développement durable n'est pas seulement un processus d'ajustement à un prix du pétrole plus cher, c'est un nouveau mode de production, de consommation, de répartition. Ainsi, quand le rapport Attali encourage les vols « low cost » (décision 104), il est carrément à contresens de l'histoire à venir.

Il est dommage que le rapport Attali ait mobilisé tant de talents pour si peu de résultats prévisibles. La faute en incombe au Président de la République qui s'était trop légèrement engagé à en reprendre toutes les conclusions. C'était un joli coup médiatique qui occuperait l'actualité une quinzaine de jours. Le problème est que les experts ont pris leur mission au

sérieux et qu'ils vont être déçus par l'étrange coalition des conservatismes dénoncés et de la désinvolture au sommet de l'État.

Le comportement du docteur Attali, du style « C'est à prendre ou à laisser », n'a, il est vrai, rien arrangé. Il aurait dû s'appuyer sur l'opinion publique qui déteste les prophètes patentés. Les citoyens avaient compris, en écoutant les deux candidats à l'élection présidentielle, qu'il fallait changer et ils étaient prêts à le faire, à condition qu'on leur explique pourquoi et comment et qu'on leur démontre que les sacrifices seraient équitablement partagés.

La Suède, la Finlande, l'Allemagne ne se sont réformées qu'à partir du moment où la crise a été vraiment ressentie par tous. Les Français avaient ce sentiment de crise en juin 2007. Ils ont perdu confiance aujourd'hui et font le gros dos en espérant être épargnés par les orages qui s'annoncent.